

Les Rapaces diurnes des Hauts-de-France



Buse variable

Plumage variable de bien sombre au blanc tacheté



Tilien : bocage

Bondrée apivore



Yeux dorés
Bec avec bout noir

Dessus très variable

Queue plus longue que chez la buse
Vol glissé, les ailes légèrement abaissés

Tête bleu-gris



Petite moustache sombre

apex blanc



Queue bleu-gris avec bande subterminale noire

Brun-châtain strié de sombre dessus



Queue finement barrée

Buse variable

Hauts-de-France

sauve terminale foncée

finement rayé dessous orange

brun rayé dessous



ailes arrondies

queue longue

brun foncé dessus



Epervier d'Europe

Tilien : paysage de bocage avec habitations, murs avec opes et autres trous...

Queue barrée

Falco tinnunculus dit en "Saint-Espirit"



Falco tinnunculus dit en "Saint-Espirit"

Tilien : forêt

Battement d'ailes plus lent que l'Epervier



dessus gris unifère

Sous-caudales blanches

Autour des palombes

dessous blanchâtre finement strié de brun

Busard des roseaux

Vol bas glissé, ailes relâchées



brun foncé tête d'épaves souvent claires

Tilien : étang, plan d'eau



Falco tinnunculus dit en "Saint-Espirit"

Moustache noire

dessous strié verticalement

Plumes roses

Ailes longues, queue plus courte que chez le Crécerelle

Dessus bleu-gris



une ébarbe sombre sur l'aile

Grognon plutôt gris

deux ébarbes barres sombres



Ailes plus pointues que le St-Martin

Busard cendré

Busard Saint-Martin



gris pâle dessus

Grognon blanc

bout des ailes noir

liseré gris à l'arrière de l'aile

Dessous blanc sans motif

Dessous du corps brun-roux

Tilien : paysage de roselières et de marais



Grognon blanc étroit

Queue plus courte et plus courbée

brun strié dessous

Falco tinnunculus dit en "Saint-Espirit"

Calotte noirâtre



Poitrine volumineuse

longue moustache noire

courte queue

longues ailes pointues

dessous pâle finement barré horizontalement



Dessus bleu-gris

Envergure en cm

Epervier d'Europe 53-64
♀ 62-80

Falco tinnunculus 65-80
♀ 62-80

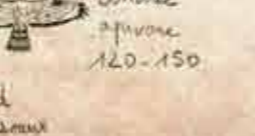
Falco tinnunculus 75-79
♀ 62-80

Falco tinnunculus 70-100
♀ 60-115

Autour des palombes 80-100
♀ 100-127

Buse variable 113-128

Bondrée apivore 120-150



Busard Saint-Martin 103-108

Busard cendré 86-116

Busard des roseaux 116-126



PICARDIE

Tilien : falaises maritimes

Les Rapaces diurnes des Hauts-de-France

Mythes et légendes

L'avènement puis la multiplication des armes à feu à la fin des Temps Modernes ont bouleversé les relations étroites qu'avait établies l'homme avec la nature. Au fur et à mesure qu'il faisait le vide autour de lui, le chasseur perdait le contact avec la faune. Avec la perte des connaissances sont venues les légendes : « le bec crochu » cruel et sanguinaire, portant malheur, ennemi de l'homme et de ses animaux domestiques.

De nombreuses études naturalistes ont depuis lors mis en évidence le véritable régime alimentaire des rapaces diurnes et démontré qu'ils jouent un rôle indispensable dans l'équilibre de la nature.

Mais que mangent nos rapaces diurnes ? !

En raison de la haute valeur calorique de leur alimentation, les rapaces mangent relativement peu : la consommation journalière est par exemple de 80 g chez l'Épervier, 120 g chez la Buse et 160 g chez l'Autour. Ils ne prélèvent d'ailleurs qu'une faible fraction des populations animales les plus nombreuses, les plus gênantes pour l'agriculture aussi (campagnols, corvidés). Pour chaque animal chassé, le rapport proie/rapace dépasse souvent 1 000 !

Parmi les insectivores, on trouve les Faucons crécerelle et hobereau (libellules...), la Bondrée apivore (hyménoptères...). Il y a aussi les pêcheurs (balbuzard), les mangeurs de reptiles (Circaète Jean-le-Blanc) et les chasseurs d'oiseaux (Autour, Épervier, Faucons pèlerin et hobereau). On constate une prédisposition de très nombreux rapaces pour la chasse des micromammifères... sans oublier les vers de terre qui deviennent la base de la nourriture de la Buse durant les périodes humides de l'hiver.

Les rapaces diurnes produisent des **pelotes de réjection** expulsées par le bec, elles contiennent tout ce que le prédateur n'a pas digéré : os, poils, petites plumes et fragments d'insectes.



Pelote de réjection de Faucon crécerelle

La reconquête du territoire

Les rapaces diurnes ont bien failli disparaître victimes d'une persécution sans relâche : tir, piège, dénichage, empoisonnement à l'aide d'appâts... Le décret du 27 novembre 1964 protège tous les « grands » rapaces de la faune française, mais il faudra attendre le décret du 24 janvier 1972 pour que tous les rapaces soient protégés.

Mais cette réglementation n'a pas suffi à enrayer leur déclin car les rapaces étaient aussi des victimes indirectes de l'agriculture devenue chimique. Les nombreux pesticides déversés se concentrant au long des chaînes alimentaires, les rapaces, situés au sommet, allaient être victimes de ces empoisonnements.

L'exemple le plus frappant dans notre province fut celui du Faucon pèlerin qui disparaît aux alentours de 1950 : les pesticides organochlorés, par intoxication progressive, ont entraîné une diminution, puis une perte de la fécondité par fragilisation des coquilles et malformation des embryons.

C'est en 2002 que le cas de nidification réussie du Pèlerin est constatée sur les falaises picardes, 30 ans après l'interdiction des pesticides organochlorés.



Morphologie d'un rapace diurne

Le **bec crochu** est certainement l'arme qui a frappé le plus l'imagination et il a suffi, à lui seul, à désigner les rapaces à la vindicte populaire. Il est constitué d'une mandibule supérieure plus ou moins recourbée et qui recouvre la mandibule inférieure, formant ainsi une pince coupante doublée d'un crochet.



Queue moins fourchée
Vole souvent au-dessus de l'eau

La diversité des rapaces diurnes

Dans le monde, 338 espèces de rapaces diurnes sont reconnues, soit 3,4 % de l'avifaune mondiale. 39 espèces de rapaces diurnes vivent en France, parmi lesquelles 25 se reproduisent en France.

Les Hauts-de-France comptent 12 espèces nicheuses : Autour des palombes, Bondrée apivore, Buse variable, Busards cendré, des roseaux, Saint-Martin, Épervier d'Europe, Faucons crécerelle, hobereau, pèlerin, et Milan noir et royal. D'autres y sont **seulement de passage (migration ou erratisme)** : Balbuzard pêcheur, Circaète Jean-le-Blanc, Elanion blanc, Faucon émerillon, Vautour fauve, Pygargue à queue blanche.

Balbuzard pêcheur

Envergure : 150-180 cm



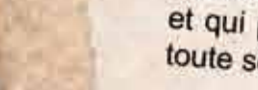
Calotte blanche légèrement huppée



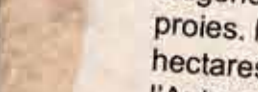
Ailes nettement coudées en vol



Envergure : 145-165 cm



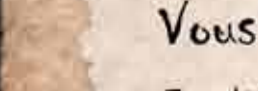
longue queue très fourchée



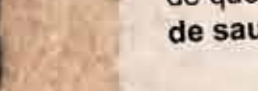
Grosse tête ronde



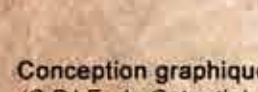
Presque entièrement blanc dessous



Envergure : 170-185 cm



Circaète Jean-le-Blanc



La taille du territoire

Chez les rapaces, il faut distinguer le « territoire » proprement dit, espace activement défendu, entourant le nid, et à l'intérieur duquel un couple ne supporte pas la présence d'un congénère, et le **domaine d'activité**, plus vaste, délimité par les évolutions habituelles du couple et qui peut être assimilé au terrain de chasse sans être défendu sur toute son étendue et pouvant chevaucher ceux des couples voisins.

Les dimensions de ce « domaine vital » varient en fonction des exigences alimentaires de chaque espèce et de l'abondance des proies. Par exemple, la surface prospectée est de l'ordre de 300 à 400 hectares pour la Buse variable alors qu'elle est de 2 500 à 5 000 pour l'Autour des palombes.



Obturbateur pour poteau téléphonique

Comment préserver les rapaces diurnes ?

Vous pouvez participer à la sauvegarde des rapaces diurnes de Picardie ! Si vous êtes propriétaire d'un terrain en milieu rural, même petit, conservez dans la mesure du possible les **vieux arbres**, les arbres porteurs de nids, **plantez une haie champêtre**... Vous pouvez également disposer des **nichoirs** pour le Crécerelle et, dans les étendues sans arbre ni piquet, des perches de 3 m de haut pour les chasseurs à l'affût comme la Buse.

Les problèmes d'électrocution et de percussion avec les lignes électriques peuvent être évités par la mise en place de dispositifs d'isolation électrique, de balises avifaune... Quant aux nichées de busards au sol, qui risquent d'être détruites si elles ne se sont pas envolées avant la moisson ou la fenaison, vous pouvez **aider les associations naturalistes comme Picardie Nature** à la surveillance de ces aires, et dans les interventions (carré autour du nid non fauché, cage grillagée, déplacements des jeunes...).

Vous venez de trouver un rapace blessé : que faire ?

Enveloppez-le d'une veste, d'un sac dans lequel vous l'emballotez en lui cachant la tête : vous serez protégé des serres et il se débattrra moins. Enfermez-le dans un grand carton percé de quelques trous, à l'obscurité, au calme et à l'abri du froid. **Prévenir rapidement un centre de sauvegarde de la faune sauvage : la SEProNaT (03.23.58.39.28).**



PICARDIE

Une question, un doute... contactez-nous :

Union Régionale des CPIE de Picardie

32, route d'Amiens

80480 DURY

Tél. : 03 23 80 03 02

contact@cpi-picardie.org

Avec le soutien financier de :

